

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté n°A2019-337 en date du 14 mars 2019, Monsieur le Président de l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de Modification n°1 du PLU de la Commune de Savigny-sur-Orge.

Du 8 avril au 9 mai 2019 inclus

A cet effet, Monsieur Roland REYNOUARD, Directeur général des services technique de la commune de Poissy en retraite, a été désigné par le Tribunal Administratif de Versailles comme commissaire-enquêteur.

L'enquête a pour objet :

- Adapter les règles de gabarits ainsi que l'implantation des nouvelles constructions, notamment, aux abords de la zone pavillonnaire en cohérence avec le bâti existant afin de permettre une meilleure intégration urbaine et de réduire les nuisances ;
- Préciser certaines règles relatives aux travaux réalisés notamment sur les constructions existantes afin de faciliter l'entretien, l'évolution du bâti et le développement du commerce et des activités ;
- Adapter les dispositions fixant les objectifs en nombre de logements dans les périmètres des Orientations d'Aménagement et de Programmation en fonction des règles réelles applicables et en renforçant la mixité sociale ;
- Créer un sous-secteur délimité aux abords du lycée Jean-Baptiste Carot, sur des terrains appartenant à la Région Ile-de-France et autorisant la réalisation d'un programme d'habitat dans un périmètre bien défini ;
- Intégrer les dispositions de l'arrêté de carence du 19 décembre 2017 concernant la production de logements sociaux dans tous les programmes immobiliers élargis à toutes les zones urbaines ;
- Mettre à jour la liste des emplacements réservés en fonction de l'évolution des projets en cours ;
- Corriger des erreurs matérielles ou rédactionnelles et remise en cohérence des pièces écrites avec les pièces graphiques.

Toute information pourra être obtenue auprès du service de l'urbanisme au 01 69 54 41 30.

Le commissaire enquêteur recevra en Mairie, salle de réunion 1^{er} étage

- > le **lundi 8 avril 2019** de 14h30 à 17h30,
- > le **jeudi 18 avril 2019** de 14h30 à 17h30,
- > le **samedi 27 avril 2019** de 9h00 à 12h00,
- > le **jeudi 9 mai 2019** de 16h00 à 19h30,

Un registre est tenu à la disposition du public au service urbanisme, en dehors des heures de permanence du commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie de Savigny-sur-Orge du 8 avril au 9 mai 2019 inclus aux jours et horaires habituels d'ouverture de l'Hôtel de Ville soit les lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, le jeudi de 10h00 à 19h30 et les mercredi et samedi de 8h30 à 12h00 où chacun pourra prendre connaissance du dossier et soit consigner ses observations sur le registre, soit les adresser par écrit en Mairie, 48 avenue Charles-de-Gaulle, 91600 SAVIGNY-SUR-ORGE, ou à l'adresse urbanisme@savigny.org à l'attention du Commissaire Enquêteur, M. REYNOUARD. Le dossier sera également consultable et téléchargeable sur le site de la commune (www.savigny.org).

Son rapport et ses conclusions transmis au Président de l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public en Mairie. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Les résultats de l'enquête publique seront soumis au Conseil Territorial du Grand-Orly Seine Bièvre qui prendra ses décisions.